

Province de Québec
Municipalité de Saint-Michel-des-Saints
Saint-Michel-des-Saints
M.R.C. de Matawinie

20-05-2008 À une assemblée régulière des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Michel-des-Saints, tenue à la salle J.-M. Bellerose, au 140, rue Saint-Jacques, le vingtième jour de mai deux mille huit (2008) à 19H00.

À laquelle étaient présents:

Jean-Pierre Bellerose, maire,
Nicole Cantara, François Dubeau, Daniel Bellerose, Gilles Coutu et Richard Gilbert conseillers(ères), Guylain Archambault, Inspecteur Municipal et Alain Bellerose, Directeur Général.

Avant de débiter l'assemblée M. Jean-Pierre Bellerose, maire, demande un moment de recueillement.

M. Jean-Pierre Bellerose, maire, invite les personnes de l'assistance à une période de questions.

116-2008 Proposé par Gilles Coutu

Accepter ordre jour. ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'accepter l'ordre du jour et divers sujets pourront être ajoutés au VARIA.

ADOPTÉE

117-2008 Proposé par Nicole Cantara

Accepter PV. ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'accepter le procès-verbal de l'assemblée tenue le 21 avril 2008.

ADOPTÉE

118-2008 Proposé par Daniel Bellerose

Accepter comptes. ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'accepter les comptes ci-dessous et d'en autoriser les paiements :

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

LISTE DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS DURANT LE MOIS

Période d'avril 2008.

<u>No. chèque</u>	<u>Nom</u>	<u>Montant</u>
3199	Centre Communautaire	100.00 \$
3200	Charette Mélanie	200.00 \$
3201	Club de Radio-Amateurs	338.76 \$
3202	Fédération Québécoise	56.44 \$
3203	Hydro-Québec	4,449.56 \$
3204	Les Loisirs St-Michel inc.	500.00 \$
3205	Therrien Dominique	520.00 \$

TOTAL : **6,164.76 \$**

Salaires	40,974.69 \$
R.E.E.R	3,239.30 \$
Frais de banque	120.00 \$
Location	199.83 \$
Aqueduc (intérêts)	9,111.53 \$
Dicom	173.83 \$
Remboursement / PR	82,597.48 \$

TOTAL : **136,416.66 \$**

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS
LISTE DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS DURANT LE MOIS

Période MAI 2008.

3206	Bell Canada	1,273.92 \$
3207	Hydro-Québec	8,331.13 \$
3208	Ministère du Revenu du Québec	13,861.93 \$
3209	Receveur Général du Canada	5,659.54 \$
3210	Télus Mobilité	510.17 \$
3211	Petite caisse	950.00

TOTAL : 30,586.69 \$

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

LISTE DES DÉBOURSÉS – CONSEIL DU 20 MAI 2008

<u>No. Chèque</u>	<u>Nom :</u>	<u>Montant</u>
3212	Alarme Joliette	77.26 \$
3213	Archambault Guylain	73.44 \$
3214	Bellerose Francois	589.78 \$
3215	Bellerose Alain	69.00 \$
3216	Bell Canada	250.71 \$
3217	Benoit Claude	501.98 \$
3218	BLR Motorisé inc.	135.52 \$
3219	Boisjoli Transport inc.	328.13 \$
3220	Camions Inter-Anjou inc.	17.95 \$
3221	C. Bazinet et Fils inc.	3,420.11 \$
3222	Certilab	298.00 \$
3223	Charette Jean-Pierre	30.00 \$
3224	Conteneur Recycle inc.	3,958.71 \$
3225	Contrôle Telerobo	1,325.15 \$
3226	Coutu Gilles	279.00 \$
3227	Création Louny enr.	1,740.00 \$
3228	Defoy Électrique inc.	1,312.98 \$
3229	Dépanneur R. Prud'Homme	47.73 \$
3230	Dessau inc.	2,610.24 \$
3231	Dunton Rainville senc	446.12 \$
3232	École Secondaire des Montagnes	400.00 \$
3233	Équip. Industriels Joliette	218.57 \$

3234	Fabrique de St-Michel-des-Saints	564.37 \$
3235	Fonds de l'information	57.00 \$
3236	Garage R.P.A. Gervais inc.	121.81 \$
3237	Garage Tellier & Fils	300.30 \$
3238	Garage Marc Dorval enr.	331.90 \$
3239	Georges-H. Durand Ltée	2,142.10 \$
3240	Gilles Boisvert Enr.	158.01 \$
3241	Imprimerie R. Pinard inc.	152.38 \$
3242	Joliette Hydraulique inc.	19.19 \$
3243	Joliette Dodge Chrysler	398.18 \$
3244	Lacelle Francis	151.00 \$
3245	Lanoue Philippe	400.00 \$
3246	L'Ass. Des Pompiers St-Michel-des-Saints	1,647.00 \$
3247	La Survivance	4,747.84 \$
3248	Annulé	
3249	Le Groupe Pétrolier Olco	11,005.46 \$
3250	Les Gouttières Matawinie	171.28 \$
3251	Location Mille Items	307.02 \$
3252	Loubac inc.	45.16 \$
3253	Marcel Champagne Électrique inc.	452.05 \$
3254	Marc Levasseur	53.27 \$
3255	Martin – Produits de bureau	1,863.27 \$
3256	Annulé	
3257	M.C. Beauséjour & Richard inc.	1,171.69 \$
3258	Mécanique Jecc Ltée	282.19 \$
3259	Mini-Entrepôts	372.48 \$
3260	M.R.C. de Matawinie	11,966.34 \$
3261	Multicom Communication	379.23 \$
3262	P.E. Boisvert Auto Ltée	142.30 \$
3263	P.H. Vitres d'Autos	368.19 \$
3264	Picard Claude	300.00 \$
3265	Pièces d'Auto Joliette inc.	664.54 \$
3266	Pierre Héту Expert-cons.	744.97 \$
3267	Plomberie D.H.D. inc.	395.18 \$
3268	Portes et Fenetres Yvon Bordeleau	69.25 \$
3269	Postes Canada	141.56 \$
3270	Produits chimiques Sany	172.92 \$
3271	Québec Linge	354.08 \$
3272	Roy Francine	310.50 \$
3273	Satelcom inc.	124.16 \$
3274	Silencieux Fédéral Muffler	244.49 \$
3275	Stephane St-Jean	114.00 \$
3276	Ventillation C.J.M.	19,188.75 \$
3277	Westburne	96.89 \$
3278	Wolseley Canada inc.	168.77 \$

TOTAL :- 80,991.45 \$

3279	Hydro-Québec	1,531.67 \$
3280	Alarme Beaudry	319.44 \$
3281	Bellerose Jean-Pierre	139.10 \$
3282	Camions Excellence	7,326.39 \$
3283	Dubeau Francois	110.00 \$
3284	EBI Environnement	9,216.25 \$
3285	Gouger Guy	137.50 \$
3286	Leblanc & Plante Enr.	2,214.31 \$
3287	Ministre des Finances	134.23 \$

3288	Plomberie Stéphane inc.	85.07 \$
3289	Sylvio Champoux & Fils	2,871.34 \$
3290	Tehcno Diésel inc.	199.99 \$
3291	Univar Canada Ltée	1,484.47 \$

TOTAL :- **25,769.76 \$**

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE :

08-04-22	<i>Auberge du Lac-Taureau _ Demande de municipalisation du chemin Manawan.</i>
08-04-25	<i>Municipalité de Saint-Damien – 21 ième édition de l’Omnium des maires.</i>
08-04-25	<i>Fondation québécoise du cancer – Demande d’aide .</i>
08-04-25	<i>Fondation Sir-Wilfrid-Laurier – Demande d’aide financière.</i>
08-04-25	<i>Ministère des Ressources naturelles et de la Faune – Concernant le C.A.A.F.</i>
08-04-25	<i>Ministère des Affaires municipales – Bilan annuel pour les ouvrages d’assainissement.</i>
08-04-28	<i>Jeunesse Lanaudière – Mise en candidature pour un concours Je prends ma place.</i>
08-04-28	<i>Lanaudière en fête – Demande de commanditaire.</i>
08-04-28	<i>Carrefour jeunesse emploi Matawinie – Invitation conférence de presse</i>
08-04-28	<i>Citoyens de la rue Chagnon – Demande pour régularisation des fossés</i>
08-04-29	<i>Action Lanudière - Remerciements</i>
08-04-29	<i>Programme Les eaux vives du Québec – Accusé de la réclamation du projet.</i>
08-04-29	<i>Demande de Myrande Dupuis-Lafleur concernant le chemin des Sages.</i>
08-04-29	<i>F.Q.M. & U.M..Q. – Semaine de la municipalité du 1 au 7 juin prochain.</i>
08-04-29	<i>Démission de Mario Coutu comme pompier.</i>
08-04-30	<i>Lettre de Mario Coutu concernant le service des incendies.</i>
08-04-	<i>Aquanémo – Une offre de services.</i>
08-04-30	<i>Ministère de la Sécurité publique – Bilan des incendies pour 2005 et 2006.</i>
08-04-30	<i>Ministère de la sécurité publique – Formation concernant les résidences pour personnes âgées.</i>
08-05-01	<i>Ministère des Affaires municipales et des Régions. - Séance d’information pour se préparer à une pandémie.</i>
08-05-05	<i>Lettre de Robert Vachon – Demande concernant le chemin St-Ignace sud.</i>
08-05-08	<i>Auberge du Lac-Taureau – Travaux chemin Manawan.</i>
08-05-08	<i>Mutuelle des municipalités du Québec – Troisième édition du Mérite MMQ.</i>
08-01-22	<i>Association des trappeurs professionnels du Québec – Demande de commandite.</i>
08-05-08	<i>Conseil central de Lanaudière – Appui concernant la crise du secteur forestier.</i>
08-05-12	<i>Lettre de Doliva inc. – Offre de service.</i>
08-05-12	<i>Lettre du Ministère des Transports – Interdiction de stationner (510 rue Brassard).</i>
08-05-13	<i>Le festival de Lanaudière – Campagne de financement.</i>
08-05-14	<i>Adhésion au regroupement d’achat sur le sel de déglçage des chaussée 2008-09.</i>
08-05-19	<i>Carole Rondeau – Cerfs de Virginie</i>

119-2008 Proposé par Gilles Coutu

Amender résolution ET RÉSOLU UNANIMEMENT
33-2008

D'autoriser l'inscription d'un quatuor et soupers supplémentaires à l'Omnium des Maires de la M.R.C. de Matawinie qui se tiendra le mardi 26 août 2008 au Club de Golf de Saint-Jean-de-Matha. Les frais de déplacement et autres frais relatifs seront remboursés.

D'autoriser une contribution de 500\$ à titre de commanditaire privilégié.

ADOPTÉE

120-2008 Proposé par Gilles Coutu

Mandat analyse ET RÉSOLU UNANIMEMENT
d'eau potable

De mandate NORDIK'eau Inc, pour l'analyse du système d'épuration des eaux usées, étangs aérés et station de pompage.

D'aviser les personnes préposées aux installations sanitaires de suivre l'exécution du programme de suivi de la station d'épuration et des ouvrages de surverse afin de corriger les déficiences et respecter le calendrier d'échantillonnage et transmettre les rapports mensuels dans les délais requis.

ADOPTÉE

121-2008 Proposé par Gilles Coutu

Panneau d'indication ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'installer à l'intersection du Chemin du lac-à-la-truite et du Chemin des sages un panneau « Cul de Sac ».

ADOPTÉE

122-2008 Proposé par Gilles Coutu

Accepter démission ET RÉSOLU UNANIMEMENT
de Mario Coutu

D'accepter la démission de M. Mario Coutu de la Brigade des Pompiers Volontaires et de le remercier pour les services rendus à la municipalité.

ADOPTÉE

123-2008 Proposé par Nicole Cantara

Formation des ET RÉSOLU UNANIMEMENT
pompiers

D'autoriser la formation de 2 pompiers pour des résidences de personnes âgées. Les frais de déplacement seront remboursés.

ADOPTÉE

124-2008 Proposé par Daniel Bellerose

Stationnement 1 conseiller pour
devant Restaurant le 3 conseillers contre
Central Le maire s'abstient de voter

D'appuyer auprès du M.T.Q., Martin Benoit du Restaurant le Central demandant que soit modifiée la signalisation pour permettre le stationnement devant son établissement du 1^{er} avril au 30 novembre de chaque année.

PROPOSITION REJETÉE 3 CONTRE 2

125-2008 Proposé par Gilles Coutu

Mandat pour le sel ET RÉSOLU UNANIMEMENT
de déglacage des
chaussées

**MANDAT À LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS
POUR L'ACHAT DE SEL DE DÉGLACAGE DES CHAUSSÉES (NaCl)
POUR LA SAISON 2008-2009**

ATTENDU QUE les articles 14.7.1 du Code municipal et 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes permettent à une municipalité (ou MRC) de conclure avec la FQM une entente ayant pour but l'achat de matériel ou de matériaux par la FQM au nom de la municipalité;

ATTENDU QU' il est avantageux pour notre municipalité de procéder à la conclusion d'une telle entente avec la FQM afin de pouvoir profiter de prix soumis dans le cadre d'un regroupement d'achat;

ATTENDU QUE la FQM a proposé et est disposée à accepter le mandat des municipalités en vue de procéder à un achat regroupé de sel de voirie;

En conséquence,

QUE la municipalité de Saint-Michel-des-Saints confie l'achat, de même que les procédures relatives à cet achat, tel que l'appel d'offres des biens suivants :

140 tonnes métriques de sel de déglacage de chaussée (chlorure de sodium)

QUE la municipalité s'engage, lors de l'octroi par la FQM du contrat d'achat au fournisseur, à respecter le présent mandat et à acquitter, dans les délais requis, la facture que lui transmettra la FQM;

QUE la municipalité accepte de verser des frais d'administration représentant 0.5 % du montant total des biens dont elle aura confié à la FQM le mandat d'acheter.

ADOPTÉE

127-2008 Proposé par François Dubeau

Accepter verbal CCU procès ET RESOLU UNANIMEMENT

D'accepter le dépôt du procès-verbal du CCU pour l'assemblée tenue le 14 mai 2008 et le rapport des permis.

ADOPTÉE

128-2008 Proposé par François Dubeau

Dérogation mineure de Gestion Beaulieu et Desjarinds ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Retour sur la demande de dérogation mineure de Gestion Beaulieu et Desjardins pour la propriété située sur une partie du lot 43, rang 2, dans le canton de Masson (chemin du Lac-Taureau). La demande concerne la construction d'un bâtiment accessoire sur un terrain sans la présence d'un bâtiment principal, ce qui contrevient à l'article 6.3.1 du règlement de zonage. De plus, la demande concerne la construction d'un bâtiment accessoire ayant une superficie de 966.16 m² (13 garages attachés de 20' x 40' = 10400 p²) au lieu de 90 m² (968.78 p²) ce qui contrevient à l'article 6.3.2-2) du règlement de zonage # 320-1992.

Le CCU a fait un retour sur la demande de dérogation mineure de Gestion Beaulieu et Desjardins qui concerne la construction d'un bâtiment accessoire sur un terrain sans la présence d'un bâtiment principal, ce qui contrevient à l'article 6.3.1 du règlement de zonage. De plus, la demande concerne la construction d'un bâtiment accessoire ayant une superficie de 966.16 m² (13 garages attachés de 20' x 40' = 10400 p²) au lieu de 90 m² (968.78 p²) ce qui contrevient à l'article 6.3.2-2) du règlement de zonage # 320-1992.

CONSIDÉRANT QUE chaque terrain est assez grand pour construire un garage

CONSIDÉRANT qu'aucun chalet n'est construit dans le projet de lotissement et que ce n'est pas un besoin pour les futurs propriétaires compte tenu de la grandeur des terrains;

CONSIDÉRANT QUE la superficie demandée du bâtiment dépasse de beaucoup la superficie exigée (10400 p² au lieu de 968 p²);

Pour ces raisons, suivant la recommandation du CCU, le conseil refuse la demande de dérogation mineure de Gestion Beaulieu et Desjardins inc..

ADOPTÉE

129-2008 Proposé par François Dubeau

Dérogation mineure de Mario Gélinas ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Demande de dérogation mineure par M. Mario Gélinas pour la propriété projetée qui sera située au 220 rue Camille (lot 2-1-24, rang A, dans le canton de Brassard). La demande concerne la construction d'un bâtiment principal (maison) à 8.45 mètres (27.72') de la limite de propriété arrière, au lieu de 9 mètres (29.5'), ce qui contrevient à l'article 7.6.7 du règlement de zonage # 320-1992.

Le CCU a étudié la demande de dérogation mineure par M. Mario Gélinas pour la propriété projetée qui sera située au 220 rue Camille (lot 2-1-24, rang A, dans le canton de Brassard). La demande concerne la construction d'un bâtiment principal (maison) à 8.45 mètres (27.72') de la limite de propriété arrière, au lieu de 9 mètres (29.5'), ce qui contrevient à l'article 7.6.7 du règlement de zonage # 320-1992.

CONSIDÉRANT QUE la demande touche une partie (un coin) seulement du bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE la demande est minime (8.45m au lieu de 9m);

Pour ces raisons, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de dérogation mineure de M. Mario Gélinas.

ADOPTÉE

130-2008 Proposé par François Dubeau

Projet de lotissement de Alain Villeneuve ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Étude d'un projet de lotissement de M. Alain Villeneuve sur une partie des lots A et 1 du rang K dans canton de Provost (dossier G-7354, minute 10 285, plan P-970 arpenteur-géomètre Gadoury-Neveu et Landry inc.).

Le CCU a étudié le projet de lotissement de M. Alain Villeneuve sur une partie des lots A et 1 du rang K dans canton de Provost (dossier G-7354, minute 10 285, plan P-970 arpenteur-géomètre Gadoury-Neveu et Landry inc.).

CONSIDÉRANT QUE la dimension et la superficie des terrains sont conforme;

CONSIDÉRANT QUE la largeur des chemins projetés sont conforme;

Pour ces raisons, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte le projet de lotissement de M. Alain Villeneuve sur une partie des lots A et 1 du rang K dans canton de Provost (dossier G-7354, minute 10 285, plan P-970 arpenteur-géomètre Gadoury-Neveu et Landry inc.) conditionnellement à ce que toute autre réglementation municipale en vigueur soit respectée.

ADOPTÉE

131-2008 Proposé par François Dubeau

Ajout d'usage ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Demande d'ajout d'usage par Gadoury-Neveu-Landry inc. (Mandaté par les propriétaires 9192-9661 Québec Inc.) pour la propriété située au 421 rue Durand concernant l'ajout de l'usage *habitation multifamiliale jumelée* dans la zone commerciale mixte (Cm-4).

Le CCU a étudié la demande d'ajout d'usage par Gadoury-Neveu-Landry inc. (Mandaté par les propriétaires 9192-9661 Québec Inc.) pour la propriété située au 421 rue Durand concernant l'ajout de l'usage *habitation multifamiliale jumelée* dans la zone commerciale mixte (Cm-4).

CONSIDÉRANT QUE le type de projet demandé existe dans d'autres villes;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment est déjà divisé en deux par un mur mitoyen;

Pour ces raisons, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande d'ajout d'usage pour la propriété située au 421 rue Durand.

ADOPTÉE

132-2008 Proposé par François Dubeau

PIIA de Michel Rondeau ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Étude d'un projet de construction (PIIA) par M. Michel Rondeau pour la propriété située au 151, chemin des Érables (lot 1-480, bloc 1, dans le canton de Masson).

Le CCU a étudié le projet de construction (PIIA) par M. Michel Rondeau pour la propriété située au 151 chemin des Érables (lot 1-480, bloc 1, dans le canton de Masson).

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme à la réglementation sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale # 400-1998;

Pour cette raison, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte le projet de construction de M. Michel Rondeau.

ADOPTÉE

133-2008 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'accepter la conciliation bancaire au 30 avril 2008.

ADOPTÉE

----- Le directeur général dépose le rapport de qualité des services de la municipalité d'avril 2008.

----- Le directeur général dépose la liste des banques de temps des employés municipaux au 12 mai 2008.

----- Dépôt du procès verbal de la Commission des Loisirs Culturels et Communautaires pour l'assemblée tenue le 8 mai 2008.

134-2008 Proposé par Richard Gilbert

Accepter états financiers HLM ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'accepter les états financiers 2007 de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Michel-des-Saints.

ADOPTÉE

135-2008 Proposé par Gilles Coutu

Mandat de signature ET RESOLU UNANIMEMENT

De rescinder la résolution 100-2008 comme suit :

D'autoriser Jean-Pierre Bellerose, Maire et Alain Bellerose, Directeur Général, ou en son absence, Claude Benoit, Secrétaire-trésorier adjoint, à signer un contrat de servitudes d'utilité publique en faveur d'Hydro-Québec et Bell Alliant Communication Régionale, société en commandite, concernant les lots 1-120, 1-441,1-459 du Bloc 1,67-3, 68-4 du Rang 1 et 64-4 du Rang 2,tous du Canton de Masson. Les contrats seront préparés par Gagnon, Cantin, Lachapelle & Associés (S.E.N.C.R.L.) notaires et conseillers juridiques.

ADOPTÉE

136-2008 Proposé par Gilles Coutu

Engagement d'un ET RESOLU UNANIMEMENT
pompiers

D'autoriser l'engagement de David Baril comme pompier volontaire pour une période d'essai de 6 mois et par la suite, engagement temporaire pour 2 ans.

ADOPTÉE

137-2008 Proposé par Gilles Coutu

Internet haute vitesse ET RESOLU UNANIMEMENT
pour la caserne des
pompiers

D'autoriser l'installation d'un branchement internet haute vitesse à la caserne des pompiers.

ADOPTÉE

138-2008 Proposé par Gilles Coutu

Comité des Fêtes du ET RESOLU UNANIMEMENT
150ieme de St-
Michel-des-Saints

De mandater François Dubeau conseiller, pour former un comité des Fêtes du 150^{ième} de la fondation de Saint-Michel-des-Saints en 2013.

ADOPTÉE

M. Jean-Pierre Bellerose, maire, invite les personnes de l'assistance à une période de questions.

139-2008

Proposé par Richard Gilbert

Levée de
l'assemblée

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉE

Alain Bellerose
Secrétaire trésorier
Directeur général

Jean-Pierre Bellerose
Maire